



Aidez moi je ne sais plus quoi faire

Par **dettememe**, le 19/05/2010 à 16:18

Bonjour,

J ai été condamnée par le tribunal à rembourser la somme de 5500€ pour loyer impayés auprès de ma sœur en 1999.

Depuis je règle la somme de 50e/100euros par mois à un huissier (depuis 1999, 3 huissiers sont intervenus dans mon dossier).

Aujourd'hui pensant que j'étais bientôt au bout, j ai demandé à mon huissier la somme restant due, et à ma grande stupeur il m'annonce qu'il me reste la somme de 7500e.

Soit 2000e de plus qu'il y a 11 ans en ayant versé en moyenne 50e par mois depuis plus de 11 ans.

La somme représente selon lui les intérêts, les frais de dossiers des différents huissiers...

La seule solution proposée étant de payer une plus grosse somme tous les mois.

Ayant 1200e par mois de retraite et un loyer de 350e, je ne peux à ce jour payer plus par mois.

Je ne peux pas non plus demander un crédit à ma banque.

Ma sœur ne voulant pas non plus faire cesser cette créance.

Je suis perdue et ne sait plus quoi faire, j ai peur que le montant continue à augmenter et laisser des dettes à mes enfants après mon départ.

S'il vous plait aidez moi, dites moi ce que je pourrai faire

Ont ils le droits d'augmenter ainsi la créance?

Merci de l'attention que vous porterez à mon dossier.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute question éventuelle.

Bonne réception

Mme Cugnod

Par **fabienne034**, le **19/05/2010** à **16:33**

bonjour,

il est clair que le huissier te plombe puisque tu décris est impossible,

il faut écrire au procureur de la république pour qu'il vérifie l'état des comptes

un site ou tu peux téléphoner ou poser des questions par e mail et qui concerne les saisies bancaires par huissier:

<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **dettememe**, le **19/05/2010** à **16:37**

Merci beaucoup Fabienne, je vais commencer par faire ca.

Mais crois tu que cela peut aboutir à quelque chose?

Quels papiers dois je fournir pour appuyer mon dossier?

Merci merci